



Forum Régional  
sur la Conservation et les Droits des  
Communautés Locales et Peuples  
Autochtones



## Le premier forum régional sur Conservation de la nature et droits fonciers des communautés locales et peuples autochtones dans le Bassin du Congo : **Que pouvons-nous apprendre de la République Démocratique du Congo (RDC) ?** »

Forum régional co-organisé par le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Centre d'Appui à la Gestion Durable des Forêts Tropicales (CAGFD) avec le soutien de Tenure Facility (TF).

**18-20**  
**septembre 2023**  
Kinshasa, RDC



### Contexte

Les forêts du Bassin du Congo sont indispensables pour la biodiversité mondiale et la conservation des écosystèmes. Avec la présence de onze sites naturels du patrimoine mondial, la région détient un patrimoine d'une valeur exceptionnelle. Les enjeux de la conservation de ce patrimoine sont énormes, notamment en matière de protection des droits des communautés locales et peuples autochtones. La RDC étant relativement avancée dans ce secteur, son expérience peut être capitalisée et adaptée par les autres Etats de la sous-région.

En effet, la République démocratique du Congo (RDC), qui abrite la deuxième plus grande forêt tropicale humide du monde, avec une riche biodiversité et une grande diversité de cultures et de peuples, s'est engagée à atteindre l'objectif 30x30 en matière de biodiversité. En 2022, le gouvernement a adhéré à la Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples (HAC). Il a par ailleurs signé un partenariat avec l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) pour développer ses stratégies nationales et régionales afin d'atteindre l'objectif 30x30 avec le soutien financier de la GIZ/BGF et du Fonds Vert pour le Climat (GCF).

Dans le Bassin du Congo, certains acteurs des Droits de l'Homme et défenseurs de l'environnement sont sceptiques quant au nouvel agenda 30x30 pour la biodiversité, car il est fortement poussé par les mêmes acteurs qui ont promu la pratique de la conservation policière. Ils estiment qu'il pourrait conduire davantage à l'accaparement de terres, aux violations des droits de l'homme et à l'insécurité alimentaire, et détourner l'attention des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité.

Cependant, d'autres acteurs de la conservation et du développement promeuvent d'autres plans de mesures de conservation efficaces qui utilisent les changements positifs dans le cadre juridique et le paysage institutionnel aux fins d'ouvrir une voie plus équitable vers la réalisation de l'objectif 30x30.



## Objectifs

Globalement, ce forum permettra aux parties prenantes et particulièrement aux partenaires de Tenure Facility de partager et d'apprendre des expériences réussies ou ratées dans la promotion de la conservation basée sur les droits en RDC.

1. Présenter les résultats des études des cas en RDC où les droits fonciers des communautés et la conservation de la nature sont liés, ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, ainsi que les raisons de succès et des échecs.
2. Promouvoir la réflexion et l'échange au niveau sous régional : Quel a été l'apprentissage le plus important pour concilier les droits fonciers des communautés et la conservation de la nature, en particulier pour les CFCL établies, afin de promouvoir la conservation ? De quelle manière les droits fonciers des communautés et la conservation de la nature ont-ils été gagnants-gagnants ? Dans quelle mesure la gestion communautaire des terres et des ressources a-t-elle été préférée-- à la conservation de la nature et vice versa ? Quelles expériences réussies et pertinentes pour la mise à l'échelle dans le cadre de l'agenda 30x30 ?
3. Fournir un cadre de dialogue et de concertation entre les principales parties prenantes, telles que les agences gouvernementales, les donateurs et, particulièrement, les partenaires de Tenure Facility pour améliorer la compréhension et la collaboration.
4. Discuter des questions relatives à l'actualisation de la stratégie et plan d'action national sur la biodiversité (SPANB) de la RDC et la voie à suivre pour réaliser l'agenda 30x30 tout en promouvant une conservation fondée sur les droits.

## Participants

- Les membres des organisations nationales de la société civile nationales et internationales ;
- Les membres des organisations gouvernementales ;
- Les membres des institutions nationales et internationales Les Partenaires Techniques et Financiers ;
- Les bailleurs de fonds.

## Méthodologies et approches

Le forum régional sera le point culminant d'une série de réunions de consultations avec l'équipe organisatrice et les parties prenantes promouvant les droits fonciers des CL/PA et la conservation de la nature en RDC.

Le format adopté consistera en des présentations en plénières et sera structuré autour des points suivants :

- Présentations plénières par des acteurs gouvernementaux, des études de cas avec des partenaires de projet, et des personnes ressources clés de la RDC et de la sous-région avec des sessions et panels suivies des discussions ouvertes et des questions-réponses. Certains présentateurs des exposés incitatifs peuvent intervenir en vidéo conférence par un lien zoom qui sera partagé.
- Groupes de travail-café d'apprentissage petits groupes seront constitués pour améliorer la réflexion et le partage des connaissances sur des questions clés. Il s'agira également de réfléchir sur les stratégies appropriées pour le partage des expériences de la RDC et la mise en œuvre des recommandations du forum.
- Un mélange de sessions en direct et enregistrées : Avec le soutien de l'équipe de communication de nos partenaires, nous serons en mesure de réaliser de courtes vidéos de témoignages des communautés qui seront diffusées pendant l'atelier.

